



# Assemblée générale

Soixante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale  
6 novembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Cinquième Commission

### Compte rendu analytique de la 10<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 24 octobre 2013, à 10 heures

*Président* : M. Dosseh (Vice-Président) ..... (Togo)  
*Président du Comité consultatif pour les questions administratives  
et budgétaires* : M. Ruiz Massieu

## Sommaire

Point 134 de l'ordre du jour : Projet de budget-programme pour l'exercice biennal  
2014-2015 (*suite*)

*Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées  
par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2013*

*Demande de subvention pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche  
sur le désarmement présentée suivant les recommandations de son conseil  
d'administration concernant le programme de travail de l'Institut  
pour 2014-2015*

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre  
de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des  
documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des  
documents (<http://documents.un.org/>).

13-52901 (F)



Merçi de recycler 



*En l'absence de M. Taalas (Finlande), M. Dosseh (Togo), Vice-Président, prend la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 5.*

**Point 134 de l'ordre du jour : Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015**  
*(suite)*

*Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2013 (A/68/7/Add.2 et A/68/380)*

*Demande de subvention pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement présentée suivant les recommandations de son conseil d'administration concernant le programme de travail de l'Institut pour 2014-2015 (A/68/7/Add.1 et A/68/80)*

1. **M. Huisman** (Directeur, Division de la planification des programmes et du budget), en présentant le rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2013 (A/68/380), dit que les dépenses supplémentaires qui découlent de ces résolutions et décisions sont estimées à 91 100 dollars, dont 29 400 dollars à imputer sur le budget-programme de l'exercice 2012-2013 et 61 700 dollars à imputer sur le projet de budget-programme pour l'exercice 2014-2015. Ces dépenses devraient être intégralement financées au moyen des crédits ouverts pour 2012-2013 et demandés pour 2014-2015; aucun crédit additionnel ne sera donc demandé en dépassement de ceux déjà prévus au budget-programme de l'exercice 2012-2013 et de ceux demandés dans le projet de budget-programme pour l'exercice 2014-2015. On trouve les recommandations formulées par le Secrétaire général aux paragraphes 20 et 21 du rapport.

2. En présentant la note du Secrétaire général sur la demande de subvention pour l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) présentée suivant les recommandations de son conseil d'administration concernant le programme de travail de l'Institut pour 2014-2015 (A/68/80), il dit que, conformément à la résolution 60/248 de l'Assemblée générale, au statut de l'Institut et aux recommandations de son conseil d'administration, l'Assemblée est invitée à approuver l'octroi à l'Institut d'une

subvention de 557 800 dollars (avant actualisation des coûts) à imputer sur le budget ordinaire de l'Organisation pour l'exercice 2014-2015. Le montant correspondant a été inscrit au chapitre 4 (Désarmement) du projet de budget-programme pour cet exercice.

3. **M. Ruiz Massieu** (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires), en présentant le rapport du Comité sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2013 (A/68/7/Add.2), dit que le Comité note qu'aucun crédit n'a été demandé en plus de ceux déjà prévus au budget-programme de l'exercice 2012-2013 et de ceux demandés dans le projet de budget-programme pour l'exercice 2014-2015. Il note également que le deuxième rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2012-2013 et le deuxième rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2014-2015 rendront compte, le cas échéant, des dépenses qui n'auront pas pu être couvertes par les crédits inscrits aux chapitres concernés. Le Comité consultatif ne s'oppose pas à la méthode retenue par le Secrétaire général et compte sur le fait qu'aucun effort ne sera épargné pour absorber les dépenses supplémentaires.

4. En présentant le rapport du Comité consultatif sur la demande de subvention pour l'UNIDIR (A/68/7/Add.1), il dit que le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve la demande de subvention d'un montant de 577 800 dollars (avant actualisation des coûts) imputé sur le budget ordinaire de l'Organisation pour l'exercice biennal 2014-2015, dont le financement est déjà prévu au chapitre 4 (Désarmement) du projet de budget-programme pour le même exercice. Le montant de la subvention octroyée pour l'exercice biennal 2012-2013 n'ayant pas été actualisé, le Comité consultatif regrette que les procédures établies n'aient pas été suivies, en l'espèce, et il espère que le Secrétaire général veillera à leur application pour les exercices suivants.

5. En ce qui concerne la viabilité financière de l'UNIDIR, y compris la subvention, le Comité consultatif note les recommandations du Bureau des services de contrôle interne formulées à cet égard et attend avec intérêt le projet de stratégie de financement durable que doit présenter l'Institut pour remplir son mandat et réaliser ses objectifs.

6. **M. Navoti** (Fidji), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que le Groupe est reconnaissant à l'UNIDIR de l'utilité du travail accompli et est profondément préoccupé du fait que la subvention octroyée pour l'exercice 2012-2013 n'a pas été actualisée en dépit de la décision prise par l'Assemblée générale à cet effet. En conséquence, il prie le Secrétaire général d'apporter des éclaircissements sur la question. La proposition actuelle ne prend pas en compte le nouveau montant des ressources résultant de l'actualisation des coûts autres que ceux des postes, décidée par l'Assemblée générale, ce qui masque une diminution du montant qu'il est proposé d'allouer à l'UNIDIR pour l'exercice suivant. Les ressources dont l'Institut a besoin doivent être imputées sur le budget ordinaire de l'Organisation pour l'exercice 2014-2015.

7. Le Groupe est préoccupé par le fait que les attributions de l'Assemblée générale concernant les procédures budgétaires établies ne sont pas parfaitement respectées. Il importe d'appliquer avec rigueur les procédures existantes ainsi que le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation. Il est également important de financer de manière adéquate les activités décidées par les organes intergouvernementaux de l'Organisation en matière de développement économique et social. À cette fin, il faut allouer les fonds nécessaires à la mise en œuvre des mandats concernant le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti, le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche.

8. Enfin, la publication tardive des documents nécessaires à la bonne conduite des délibérations a gêné le Groupe dans ses travaux. Des consultations menées avec d'autres groupes régionaux ont confirmé que ce problème se posait en permanence. Les délais fixés pour le traitement de la documentation doivent être respectés pour faciliter les travaux de la Commission.

9. **Le Président** dit qu'il fera part des préoccupations des États Membres au département concerné, et que le Bureau mettra tout en œuvre pour publier les documents en temps voulu.

*La séance est levée à 10 h 20.*